

***DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N°03/FM/BAKA/10/BRA/23 DU 5 OCTOBRE 2023, RELATIF A LA  
FACILITATION D'UN ATELIER DE PLANIFICATION POUR LA PHASE IV  
DU PROJET BAKA.***

**FINANCEMENT : BUDGET FAIRMED 2023**

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N°03/FM/BAKA/10/BRA/23 DU 5 OCTOBRE 2023, RELATIF A LA  
FACILITATION D'UN ATELIER DE PLANIFICATION POUR LA PHASE IV DU  
PROJET BAKA.**

**Pièce N°1 : AVIS D'APPEL D'OFFRES – AAO**

### **1- OBJET DE L'APPEL D'OFFRE**

Le Coordonnateur pays de la FONDATION FAIRMED au Cameroun lance un appel d'offres national ouvert pour la sélection d'un consultant en vue d'apporter une expertise à FAIRMED dans la conduite de la planification opérationnelle et la rédaction des documents pour la phase IV du projet Baka pour la période 2024-2027.

### **2- CONSISTANCE DES TRAVAUX**

La prestation objet du présent appel d'offres consiste à faciliter un atelier de planification et appuyer FAIRMED Cameroun dans l'élaboration du PRODOC et d'un plan opérationnel pluri-annuel 2024-2027.

### **3- PARTICIPATION**

La participation à la présente consultation est ouverte aux personnes physiques ou morales (organisations), ayant une expérience dans les domaines suivants :

- Connaissances et expertises techniques et sectorielles dans les domaines de Santé publique, Anthropologie, ou sociologie de la santé,
- Connaissance dans les Maladies Tropicales Négligées (MTN), spécifiquement dans des approches intégrées de prise en charge des cas de MTNs
- Expérience dans la région d'Est et/ou du Centre du Cameroun ou dans des pays similaires avec une Bonne connaissance du mode de vie des populations bénéficiaires du projet au Cameroun

#### 4- DUREE DU CONTRAT

La durée du contrat issue de cet appel offre est de **vingt (20) jours** à compter de la date de signature.

#### 5- CONSULTATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le dossier d'appel d'offres pourra être consulté aux horaires suivants (08h00 -12h30 et 14h-16h) au Secrétariat du Bureau FAIRMED Cameroun, à Yaoundé sis nouvelle route Omnisport, entrée SODEPA dès diffusion du présent avis.

#### 6- ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Secrétariat du Bureau FAIRMED Cameroun, à Yaoundé sis nouvelle route Omnisport, entrée **SODEPA** ou **CERDOTOLA** téléphone (+237) 222.20.97.49

#### 7- DELAI DE RECEVABILITE DES OFFRES

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en trois (03) exemplaires dont un (1) Original et deux (02) copies devront parvenir au secrétariat de la Fondation FAIRMED au plus tard le **20 Octobre 2023 à 12 heures précises**.

#### 8- RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Fondation FAIRMED aux adresses emails suivants : [tebekemigor@fairmed.cm](mailto:tebekemigor@fairmed.cm) avec en Cc [kuwongjoseph@fairmed.cm](mailto:kuwongjoseph@fairmed.cm). Et [ferdinandmou@fairmed.cm](mailto:ferdinandmou@fairmed.cm)

***DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N°03/FM/BAKA/10/BRA/23 DU 5 OCTOBRE 2023, RELATIF A LA  
FACILITATION D'UN ATELIER DE PLANIFICATION POUR LA PHASE IV DU  
PROJET BAKA.***

**Pièce N°2 : REGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES - RGAO**

Article 1	Portée de la soumission
Article 2	Fraude et corruption
Article 3	Abus et exploitation sexuels
Article 4	Candidats admis à concourir
Article 5	Qualification des soumissionnaires
Article 6	Caractère confidentiel de la procédure
Article 7	Correction des erreurs

## **Article 1 : Portée de la soumission**

Le Coordonnateur pays de la FONDATION FAIRMED au Cameroun lance un appel d'offres ouvert pour la sélection d'un consultant en vue d'apporter une expertise à FAIRMED dans la conduite de la planification opérationnelle et la rédaction des documents pour la phase IV du projet Baka pour la période 2024-2027.

Le soumissionnaire retenu, ou attributaire, doit achever sa mission dans le délai convenu d'accord parties, à compter de la date de signature du contrat.

Dans le présent dossier d'appel d'Offres, le terme " jour " désigne un jour calendaire.

## **Article 2 : fraude et corruption**

La Fondation FAIRMED exige des soumissionnaires, qu'ils signent et respectent les règles d'éthiques professionnelles les plus strictes durant la passation et l'exécution de ce marché. En vertu de ce principe, la FONDATION FAIRMED :

- a) Définit, aux fins de cette clause, les expressions ci-dessous de la façon suivante :
- Un consultant est coupable de corruption lorsqu'il offre, donne, sollicite ou accepte un quelconque avantage en vue d'influencer l'action d'un agent au cours de l'attribution ou l'exécution d'un marché.
  - Se livre à des "manœuvres frauduleuses " quiconque déforme ou dénature les faits afin d'influencer l'attribution ou l'exécution d'un marché ;
  - "Pratiques collusoires" désignent toute forme d'entente entre deux ou plusieurs soumissionnaires (que la FONDATION FAIRMED en ait connaissance ou non) visant à maintenir artificiellement les prix des offres à des niveaux ne correspondant pas à ceux qui résulteraient du jeu de la concurrence ;
  - "Pratique coercitive" désigne toute forme d'atteinte aux personnes ou à leurs biens ou de menace à leur encontre afin d'influencer leur action au cours de l'attribution ou l'exercice du marché.

b) Rejettera une proposition d'attribution s'il détermine que l'attributaire proposé est, ou en connivence avec un staff de l'organisation ou directement ou l'intermédiaire d'un agent, coupable de corruption ou s'est livré à, des manœuvres frauduleuses, des pratiques collusoires ou coercitives pour l'attribution de ce marché.

### **Article 3 : prévention de l'exploitation, l'abus, le harcèlement sexuel (PEAHS)**

La FONDATION FAIRMED s'engage en permanence pour l'égalité des sexes et pour mettre fin à la discrimination sexuelle au sein de l'organisation, des communautés cibles, des partenaires et des prestataires. FAIRMED considère la **PEAHS** comme un thème primordial dans chaque programme et projet. L'un des principaux objectifs de l'organisation est d'assurer l'égalité des droits et le développement durable des personnes marginalisées. FAIRMED exige des soumissionnaires le strict respect du Règlement sur la prévention de l'exploitation, l'abus et le harcèlement sexuel. Au besoin, FAIRMED conduira des enquêtes de moralité.

### **Article 4 : candidats admis à concourir**

L'appel d'offre s'adresse aux personnes morales ou physiques compétentes en matière de facilitation des ateliers de planification, élaboration des PRODOC, et plan opérationnels annuel pour les programmes et projets de développement.

### **Article 5 : qualification du soumissionnaire**

La commission d'analyse s'assurera que le Soumissionnaire retenu pour avoir soumis l'offre substantiellement conforme aux dispositions du dossier d'appel d'offres, satisfait aux critères de qualifications dans le dossier de cet appel d'offre. Il est essentiel d'éviter tout arbitraire dans la détermination de la qualification.

### **Article 6 : caractère confidentiel de la procédure**

6.1 Aucune information relative à l'examen, à l'évaluation, à la comparaison des offres, à la vérification de la qualification des soumissionnaires, et à la recommandation d'attribution du marché ne sera donnée aux soumissionnaires ni à toute autre personne non concernée par ladite procédure tant que l'attribution du marché n'aura pas été rendue publique.

6.2 Toute tentative faite par le soumissionnaire pour influencer la commission dans l'évaluation des offres ou tout Agent de la FONDATION FAIRMED Cameroun dans la décision d'attribution doit entraîner le rejet de son offre.

6.3. Nonobstant les dispositions de l'alinéa 5.2, entre l'ouverture des plis et l'attribution du marché, si un soumissionnaire souhaite entrer en contact avec la FONDATION FAIRMED pour les motifs ayant trait à son offre, il devra le faire par écrit.

### **Article 7 : correction des erreurs**

7.1 La sous-commission d'analyse vérifiera les offres reconnues conformes pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres pour rectifier les erreurs de calcul éventuelles. La sous-commission d'analyse corrigera les erreurs de la façon suivante :

- a. S'il y a contradiction entre le prix unitaire et le prix total obtenu en multipliant le prix unitaire par les quantités, le prix unitaire fera foi et le prix total sera corrigé, à moins que, de l'avis de la sous-commission d'analyse, la virgule des décimales du prix unitaire soit manifestement mal placée, auquel cas le total indiqué prévaudra et le prix unitaire sera corrigé.
- b. Si le total obtenu par addition ou soustraction des sous-totaux n'est pas exact, ces derniers feront foi et le total sera corrigé.
- c. S'il y'a contradiction entre le prix indiqué en lettres et en chiffres, le montant en lettres fera foi, à moins que le montant soit lié à une erreur arithmétique par le sous-détail dudit prix, auquel cas le montant en chiffres prévaudra sous réserve des alinéas (a) et (b) ci-dessus.

7.2. Le montant figurant dans la soumission sera corrigé par la sous-commission d'analyse, conformément à la procédure de correction d'erreurs susmentionnées et, avec la confirmation du Soumissionnaire, ledit montant sera réputé l'engager.

7.3. Si le soumissionnaire ayant présenté l'offre évaluée la mieux-disante, n'accepte pas les corrections apportées, son offre sera écartée.

**PIECE N°3 : REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES-RPAO**

**SOMMAIRE RPAO**

Article 1 : Objet de l'Appel d'Offres

Article 2 : Financement

Article 3 : Délai d'exécution

Article 4 : Pièces constitutives du dossier d'Appel d'Offres

Article 5 : Conditions générales Article

Article 6 : Cautionnement

Article 7 : Mode de présentation et remise des offres

Article 8 : Recevabilité des offres

Article 9 : Date d'ouverture des offres

Article 10 : Durée de validités des offres

Article 11 : Ouverture des plis et évaluation des offres

Article 12 : Attribution du marché

Article 13 : Notification de l'attribution, du marché

Article 14 : Procédure de passation



---

## **ARTICLE 1 : OBJET DE L'APPEL D'OFFRES**

Le Coordonnateur pays de la FONDATION FAIRMED au Cameroun lance un appel d'offres ouvert pour la sélection d'un consultant en vue d'apporter une expertise à FAIRMED dans la conduite de la planification opérationnelle et la rédaction des documents pour la phase IV du projet Baka pour la période 2024-2027.

L'Appel d'Offre s'adresse aux personnes morales ou physiques compétentes en matière de facilitation des ateliers de planification des programmes et projets de développement.

## **ARTICLE 2 : FINANCEMENT**

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le budget de la **FONDATION FAIRMED**, exercice budgétaire 2023.

## **ARTICLE 3 : DÉLAIS D'EXÉCUTION**

Le délai maximum d'exécution est de vingt (20) jours à compter de la date de signature du contrat.

Il revient au soumissionnaire de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

## **ARTICLE 4 : PIÈCES CONSTITUTIVES DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES**

Les pièces constitutives du présent appel d'offres sont :

1. L'avis d'Appel d'Offres,
2. Le Règlement Général de l'Appel d'Offre (RGAO) ;
3. Le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) ;
4. Les termes de Références ;
5. Le détail quantitatif et estimatif.

## **ARTICLE 5 : CONDITIONS GÉNÉRALES**

- Toutes les pièces remises par le soumissionnaire, à quelque titre que ce soit, en application de la présente consultation devront être établies exclusivement :
  - En langue française ou anglaise ;

- En exprimant tous les prix en francs CFA.
- Le Coordonnateur pays de la Fondation FAIRMED pourra proroger la date limite de réception des offres mentionnée sur l'Avis d'Appel d'Offres, en publiant un rectificatif.
- Toute offre remise après la date limite de réception sera irrecevable.
- Aucune offre déposée avant la date limite ne pourra être ni retirée ni modifiée.
- La durée de validité des offres est de vingt (20) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.
- Le montant de l'offre sera fait sur la base de la parfaite connaissance des droits, impôts et taxes en vigueur en République du Cameroun et applicables aux Marchés Publics ; il fera apparaître le montant hors taxes (HT).
- Toutes les modifications sur le DAO seront communiquées à tous les soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres et la date d'ouverture des plis sera modifiée en conséquence.

#### **Article 6 : CAUTIONNEMENTS**

Non-applicable

#### **Article 7 : MODE DE PRÉSENTATION ET REMISE DES OFFRES**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en trois (03) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copies, devra parvenir sous pli fermé au Secrétariat du Bureau FAIRMED sis à l'adresse susmentionnée, au plus tard le **20/10/2023** à 12 heures précises.

Elles seront contenues dans trois enveloppes fermées et scellées, comprenant dans l'ordre suivant :

#### **Enveloppe. A : Pièces administratives**

- Une déclaration indiquant l'intention de soumissionner, précisant l'identité du représentant de l'Entreprise soumissionnaire, la raison sociale, la boîte postale et la localisation géographique du siège social (pour les personnes moral),
- Une copie de la carte de contribuable légalisée (pour les personnes moral);

- Une copie certifiée conforme à l'original de l'attestation de non-redevance aux impôts l'exercice budgétaire 2023 (pour les personnes moral)
- Une copie certifiée conforme à l'original du registre de commerce (pour les personnes moral),
- Une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire ;
- Une attestation du plan de localisation (pour les personnes morales);

**NB**: Toutes les pièces énumérées ci-dessus devront être présentées en version originale ou en copies certifiées conformes, signées et datées de moins de trois mois par l'autorité compétente des administrations concernées.

### **Enveloppe B: Offre technique**

- Une note de compréhension des termes de référence (2 pages) et
- Une présentation de la méthodologie détailler (étape par étape) à utiliser (4 pages).
- Les références (Originaux ou copies certifiées conformes) attestant qu'il a déjà réalisé des prestations similaires décrites dans le DAO dans les 5 dernières années (contrats, PV de réception, attestation de bonnes fins délivrée par le maître d'ouvrage, ordre de service etc....) (10 pages maximum),
- La constitution de l'équipe, la répartition des responsabilités entre ses membres et les CV proposés,
- Le calendrier prévisionnel d'intervention ainsi qu'une estimation des charges en hommes/jours,
- Un format de rapport de planification du projet.

**NB : Le consultant ayant une bonne maitrise de l'approche ZOPP/PPO aura un avantage supplémentaire.**

### **Une offre financière comportant :**

Le budget global (Hors Taxe et Toutes Taxes Comprises) et les prix détaillés (honoraires, indemnités journalières, transports...).

### **Enveloppe C : Offre financière.**

Le soumissionnaire proposera un modèle de présentation de son offre financière.

Elle comportera un budget global (Hors Taxe et Toutes Taxes Comprises) et les prix détaillés (honoraires, indemnités journalières, transports, hébergement...).

Chacune des enveloppes A, B et C contenant l'original et les copies sera fermée et scellée.

Les trois enveloppes seront placées dans une quatrième enveloppe elle-même fermée et scellée, portant la mention suivante :

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**  
**N°03/FM/BAKA/10/BRA/23 DU 5 OCTOBRE 2023, RELATIF A LA FACILITATION**  
**D'UN ATELIER DE PLANIFICATION POUR LA PHASE IV DU PROJET BAKA.**

*“A n’ouvrir qu’en séance de dépouillement”*

Le prestataire devra également lors de la séance d'ouverture des offres se présenter avec une version électronique PDF de l'offre technique.

#### **Article 8 : RECEVABILITÉ DES OFFRES.**

Les offres parvenues après les dates et heures limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non-conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

#### **Article 9 : DATE D'OUVERTURE DES OFFRES.**

L'ouverture des offres se fera en une phase au bureau de la Fondation FAIRMED Yaoundé le **25 Octobre 2023 à 9h** heures précises par le comité d'analyse des offres administrative, technique et financière mis en place par le coordonnateur pays et en présence des soumissionnaires qui voudront participer à l'exercice.

#### **Article 10 : DUREE DE VALIDITE DES L'OFFRES.**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant vingt (20) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## **Article 11 : OUVERTURE DES PLIS ET ÉVALUATION DES OFFRES.**

### **I. Evaluation de la conformité**

Les plis seront ouverts, en présence des soumissionnaires qui voudront participer à l'exercice à date, heure et lieu précisés dans le Dossier d'Appel d'Offres.

A) Examen de la conformité des pièces administratives (Enveloppe A)

Le système d'évaluation des offres est la notation binaire (OUI / NON).

**N.B. : Le soumissionnaire remplissant les critères de qualification et n'ayant pas obtenu 100% de « oui » à ce stade sera éliminé.**

Les Offres seront évaluées sur la base de l'« offre la moins disant, administrativement conforme et techniquement la plus conforme ».

La sous-commission d'évaluation se basera sur les données techniques et financières de/des soumissionnaires retenu afin de déterminer à qui reviendrait l'attribution du marché.

B) Examen de la conformité des offres techniques (Enveloppe B)

Le système d'évaluation de la conformité des offres est la notation binaire (OUI/NON).

**N.B. : Le soumissionnaire remplissant les critères de qualification et n'ayant pas obtenu au moins 90% de « oui » à ce stade sera éliminé.**

Toutefois, l'attribution du marché prendra en compte la note obtenue au regard de la pondération définie dans le présent Dossier d'Appel d'Offre.

C) Evaluation de l'offre financière (Enveloppe C)

Pendant l'évaluation, le montant final de l'offre proposée sera arrêté comme suit :

- Lorsqu'il y a une différence entre les montants en chiffres et en lettres, le montant en lettres fera foi ;
-

<b>N°</b>	<b>Critères</b>	<b>Notes</b>
1	<p><i>Description de la compréhension des termes de références en utilisant ces propres termes</i></p> <p>Conformité de l'Offre par rapport aux prestations attendues</p>	05
2	<p>Présentation de la méthodologie (<i>De façons chronologique, après introduction 1, Approches méthodologiques, 2. Technique de facilitation, 3. Les outils de facilitation etc.</i></p> <p>a) <i>Le(s) approche (s) Méthodologique adaptée (s) a la planification du projet y compris l'organisation des travaux avec partage des responsabilités clairement défini (15)</i></p> <p>b) <i>Les outils et (Technique de facilitation) (05),</i></p> <p>c) <i>L'utilisation des outils, et la façon de procéder à chaque étape, (5)</i></p> <p>d) <i>Processus d'évolution pour déboucher sur le cadre logique du projet (5)</i></p>	30
3	<p><i>Cohérence de l'équipe et expertise de ses membres</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Présence d'un Expert assermenté avec au moins 10 ans d'expérience en facilitation des ateliers de planification des projets de développement et en santé et sociale en particulier (CV consultant principal) (07)</i></li> <li>• <i>Présence des experts assistants spécialisés en planification des projets avec au moins 5 ans d'expérience (CV des autres consultants, (04)</i></li> <li>• <i>Présence d'un professionnel expérimenté dans le domaine (Cohérence des expertises de l'équipe (02)</i></li> </ul>	13
4	<p><i>Références du soumissionnaire en matière :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>De facilitation des ateliers de planification des projets de santé publique, promotion de la santé, (9),</i></li> <li>- <i>Facilitation du processus de rédaction du PRODOC (6)</i></li> <li>- <i>Facilitation de la rédaction du plan opérationnel pluri-annuel (06) :</i></li> </ul> <p><i>(Photocopies des contrats analogues et des contrats de partenariat) avec cachet et signature.</i></p> <p><i>L'accent sera mis sur les travaux réalisé dans les 5 derniers années.</i></p>	21
5	Calendrier de mise en œuvre	2
6	Pagination, Agencement et présence de sommaire	1

7	Format du rapport final	3
<b>TOTAL</b>		<b>75</b>

- Lorsqu'il y a une incohérence entre le prix unitaire et le prix total obtenu en multipliant le prix unitaire par la quantité, le prix unitaire cité fera foi, à moins qu'il soit estimé qu'il s'agit d'une erreur grossière de virgule dans le prix unitaire, auquel cas le prix total tel qu'il est présenté fera foi et le prix unitaire corrigé ;
- **L'offre dans laquelle le soumissionnaire n'aura pas indiqué le prix en toutes lettres sera purement et simplement rejetée.**

## II. Evaluation sur la base Des critères de pondération

Chaque proposition conforme se verra attribuer un score technique ( $S_t$ ). Une proposition sera rejetée à ce stade **si elle ne satisfait pas à des aspects importants des termes de référence**, ou n'atteint pas le score technique minimum de **55 points sur 75**. La proposition financière la mieux-disante ( $F_m$ ) recevra un score financier ( $S_f$ ) de 25 points. Les scores financiers ( $S_f$ ) des autres Propositions financières seront calculés de la manière suivante :

$$S_f = 25 \times F_m / F$$

$S_f$  étant le score financier,  $F_m$  la proposition la mieux-disante et  $F$  le montant de la proposition considérée.

### **Article 12: ATTRIBUTION DU MARCHÉ**

Le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les conditions suivantes :

- L'offre est conforme au Dossier d'Appel d'Offres ;
- Le soumissionnaire est qualifié suivant les dispositions de l'article 8 ci-dessus ;
- L'offre la mieux-disante sera choisie parmi celles ayant obtenu le meilleur résultat parmi les soumissionnaires (Note technique pondérée + note financière pondérée)
- L'offre remplira au mieux les conditions techniques et financières (rapport qualité/prix) requises, en définitive l'offre la mieux-disante devra satisfaire les critères de compétence et qualité recherchés par la Fondation FAIRMED pour être retenue.

**NB : *Au cas où deux soumissionnaires ont la même note finale, le marché sera attribué au celui qui aura l'offre financière la moins-disant.***

### **Article 13 : NOTIFICATION DE L'ATTRIBUTION DU MARCHE.**

- Le Coordonnateur pays de la Fondation FAIRMED au Cameroun notifiera l'adjudication du Marché au soumissionnaire. Cette notification indiquera le montant arrêté au titre de l'exécution de la prestation.
- Dès que l'adjudicataire aura accepté toutes les conditions de l'adjudication, la Représentante informera les autres soumissionnaires que leurs offres n'ont pas été retenues.

### **Article 14 : PROCEDURE DE PASSATION DU MARCHE**

- Le contrat résultant du présent Marché sera préparé, passé et exécuté selon les règles et procédures définies de la Fondation FAIRMED.
- Le fournisseur retenu en recevra notification par email. Il devra, dans les cinq (05) jours qui suivent, remplir toutes les formalités relatives à l'exécution du contrat.
- Dans le cas où le prestataire n'aura pas rempli ces obligations, le choix de celui-ci pourra être annulé sans aucun recours, et la Commission pourra proposer un nouvel adjudicataire suivant le même processus.



**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**  
**N°03/FM/BAKA/10/BRA/23 DU 5 OCTOBRE 2023, RELATIF A LA**  
**FACILITATION D'UN ATELIER DE PLANIFICATION POUR LA PHASE IV DU**  
**PROJET BAKA.**

**Pièce N°4 : TERMES DE REFERENCE**

**SOMMAIRE TDR**

Article I: Contexte

Article II : Description du projet.

Article III : Objectifs de la mission

Article IV : Résultats attendus

Article V : Méthodologie

Article VI : Profil du consultant

Article VII : Responsabilité du consultant.

Article VIII : Documents à fournir par FAIRMED

Article IX : Documents à présenter par le consultant

Article X : Processus de sélection du consultant

Article XI : Produits (Résultats et Livrables) attendus

Article XII : Plan de travail prévisionnel.

## **TERMES DE REFERENCE DE RECRUTEMENT DU CONSULTANT POUR LA PLANIFICATION DU PROJET BAKA PHASE IV.**

### **1. CONTEXTE**

#### **1.1 Description de l'organisation de mise en œuvre : FAIRMED**

La Fondation FAIRMED, présente au Cameroun depuis 1959 est une organisation internationale de développement qui milite pour un monde où personne ne devrait souffrir ou mourir d'une maladie curable. Elle contribue depuis lors à améliorer l'accès aux soins de santé pour les communautés et les individus marginalisés. Il s'agit des personnes vivant dans des zones enclavées en raison de leur pauvreté ou de leur stigmatisation associée à leur état, principalement des personnes atteintes de maladies tropicales négligées (Lèpre, Ulcère de BURULI, pian, leishmaniose cutanée etc...), de la jeune mère, de l'enfant, et des personnes vivant avec le handicap.

Le Bureau FAIRMED Cameroun est une unité décentralisée de la Fondation. Il gère le volet opérationnel des projets sur l'ensemble du territoire camerounais. FAIRMED encourage l'accumulation du savoir-faire sur place en tant qu'élément le plus important pour garantir le caractère durable de ses interventions.

Pour mener à bien ses missions, FAIRMED agit sur plusieurs déterminants de la santé (sociaux, économiques etc...) ce qui lui permet de travailler en partenariat avec plusieurs sectoriels et acteurs locaux que sont ; les Communes, certains ministères avec leurs structures déconcentrés (DDAS, DS etc...) et les associations locales.

#### **1.2 La vision de FAIRMED**

Personne ne devrait souffrir ni mourir d'une maladie curable.

Nous voulons que TOUTES les personnes aient un accès équitable à la prévention et à des soins de santé acceptables, d'une qualité satisfaisante à un coût abordable ; et bénéficient d'un environnement sain marqué par l'équité sociale.

#### **1.3 Description du projet BAKA phase III**

Depuis 2008, la Fondation FAIRMED soutient le développement du District de Santé d'Abong-Mbang, en particulier le développement des populations autochtones BAKA à travers le Projet BAKA.

La nouvelle phase du projet a vu le jour grâce aux avancées constatées dans les phases 1 et 2 : le changement de comportement par les Baka, l'amélioration de la participation communautaire et l'accès aux soins de santé à travers les mutuelles de santé. L'évaluation externe de la deuxième phase a cependant permis de relever certaines faiblesses tout en recommandant le développement d'une troisième phase.

La phase trois de ce projet 2019 - 2023 représente un nouveau départ qui répondra différemment aux problèmes de santé des populations vulnérables dont l'on peut, entre autres, citer :

- La faible participation communautaire,
- Le faible accès aux soins
- La faible coordination / leadership de l'exécutif communal en matière de santé.

Sur ce dernier point spécifiquement, il a par exemple été retenu que d'autres déterminants sociaux de la santé étaient indispensables à l'amélioration de l'état de santé des populations. Le mandat de FAIRMED ne portant que sur la santé des populations démunies, il a été jugé nécessaire que tous les acteurs au développement du district de santé d'Abong-Mbang mettent en commun leurs connaissances, expériences, moyens matériels, financier et humains pour une approche holistique des questions de santé des populations des arrondissements d'Abong-Mbang, de Bebend à Atok, de Boanz à Angossas et de Mindourou.

Le projet vise ainsi à renforcer la collaboration multisectorielle des parties prenantes au développement des populations du district sanitaire d'Abong-Mbang pour une meilleure contribution à l'atteinte des objectifs nationaux et internationaux en matière de santé (ODD, DSCE).

Un accent particulier sera notamment mis sur l'implication effective des populations vulnérables telle que les Baka et Bantu pauvre dans les processus et comités de prise de décision dans les différents domaines du projet et les communes. Le renforcement des capacités des exécutifs communaux et la participation communautaire seront des axes

importants du projet qui permettra d'améliorer l'état de santé des populations. Le renforcement des capacités de la communauté Baka à travers ASBDJA permettra aux Baka de prendre les décisions pour améliorer leur santé.

Il s'agit pour FAIRMED et ses partenaires de mise en œuvre, de s'engager dans un processus de viabilité-appropriation-pérennisation. Pour atteindre cet objectif, FAIRMED s'est donné pour stratégie majeure de renforcer les capacités de ses partenaires afin d'assurer la gestion des problèmes de santé et social des populations du District de santé à travers les transferts de compétences. Rendu à mi-parcours, une évaluation externe du projet a présenté les avancées, difficultés et fait des recommandations pour permettre une atteinte des objectifs à la fin de cette phase.

La prise en compte de ces recommandations dans la mise en œuvre de la suite du projet est un élément qui a permis à coup sûr d'atteindre certains objectifs dont il est question de faire une évaluation finale de ce projet afin d'en mesurer les effets.

## **2. OBJECTIFS DE LA MISSION**

### **2.1 Objectif général**

Appuyer FAIRMED dans la conduite de la planification et la rédaction du « **Projet Baka phase IV** » mise en œuvre dans le District de Santé d'Abong-Mbang pour la période 2024 - 2027.

### **2.2 Objectifs spécifiques**

Faciliter l'atelier de planification en respect de la stratégie de la Fondation FAIRMED, en s'appuyant sur :

- La note conceptuelle élaborée,
- Les résultats obtenus (indicateurs) à la phase 3,
- L'évaluation finale de la phase 3 du projet Baka,
- La stratégie sectorielle de la santé du Cameroun,
- Le Plan Stratégique National de Lutte Intégrée Contre les Maladies Tropicales Négligées (MTNs) à Expression Cutanée et la Morbidité Liée à la Filariose Lymphatique au Cameroun
- Et la feuille de route sur les Maladies Tropicales Négligées (MTNs) 2021-2030 de l'OMS.

- Le document de Stratégie Nationale de Réadaptation à Base Communautaire (SNRBC) du MINAS,
  - Le document de stratégie nationale de DID du Cameroun
  - Stratégie de la Fondation FAIRMED
- Appuyer la Fondation FAIRMED Cameroun dans :
- L'élaboration du document de gestion de projet (PRODOC) en respectant le cycle de vie du projet selon FAIRMED
  - Le renseignement des outils de gestion d'un projet (Matrice des parties prenantes, Arbre à problèmes, arbre à objectifs, Arbre à solutions, Cadre logique, le plan de gestion des risques, Milestones des actions du projet...)
  - Le montage du YPO (Plan opérationnel annuel) Multi-annuel de 2024 à 2027

### **3. RESULTATS ATTENDUS**

- Rapport de la conduite de l'atelier (provisoire et final)
- Chronogramme d'appui à la rédaction du PRODOC
- Rapport d'appui à la rédaction du PRODOC
- Le PRODOC selon le modèle FAIRMED est finalisé
- Le YPO (Plan opérationnel annuel) Multi-annuel de 2024 à 2027 du projet Baka est disponible
- Les outils de gestion (Matrice des parties prenantes, Arbre à problèmes, arbre à objectifs, Arbre à solutions, Cadre logique, le plan de gestion des risques, Milestones des actions du projet...) et le cadre de suivi évaluation du projet sont élaborés.

### **4. METHODOLOGIE**

La méthode participative est celle qui sera utilisée avec les outils de gestion/planification proposés par le consultant et validés par FAIRMED.

Avant la descente sur le terrain, le consultant devra faire un débriefing avec l'équipe technique de FAIRMED sur le contenu et le processus de la conduite de la mission.

Étendue des travaux :

Le ou les consultants doivent fournir les services suivants :

### **Phase 1 : Travail préalable en atelier comprenant :**

Préparation du contenu, du matériel, des présentations, des activités, des jeux ;

Proposition des formats de groupe de travail et de discussion pour assurer une participation maximale ;

Présentation de la méthodologie ;

Debriefing et finalisation de la préparation avec l'équipe FAIRMED (validation)

### **Phase 2 : Pendant l'atelier**

- Facilitation et animation pendant l'atelier
- S'assurer que toutes les parties prenantes participent,
- Anticiper sur les cas dominants et troublants,
- Garder la direction et le cadre du projet,
- Debriefing journalier avec l'équipe de FAIRMED,

### **Phase 3 : Après l'atelier**

- Débriefing, récapitulation et rapport sur les recommandations,
- Les contraintes identifiées qui pourraient affecter la mise en œuvre du projet,
- Produire le cadre logique avec les indicateurs SMART et autres outils de gestion du projet,
- Produire le rapport de l'atelier de planification,
- Draft document projet selon FAIRMED, y compris le plan du suivi évaluation du projet,
- Accompagner FAIRMED dans l'élaboration du YPO multi-annuel

## **5. PROFIL DU CONSULTANT**

- Le consultant devra avoir essentiellement une/des :
- Excellente connaissance et expérience professionnelle en matière de planification opérationnelle des projets humanitaires ;
- Forte expertise dans l'approche analyse des acteurs ou parties prenantes, l'analyse des risques et hypothèses, la construction d'un Logframe ou Cadre Logique, construction de l'arbre à problèmes, suivi et évaluation et dans la formulation des indicateurs pertinents (SMART)

- Forte expertise dans la rédaction et le montage de projet (Prodoc)
- Expérience et expertise en matière de développement local et communautaire participatif ;
- Expérience en matière de développement inclusif des personnes vivants avec un Handicap
- Connaissances dans l'approche holistique en matière de santé et sociale
- Expérience d'au moins dix (10) ans dans les questions de planification opérationnelle des ONGs ;
- Parfaite maîtrise des langues française et anglaise, Capacités linguistiques adéquates
- Bonne expérience dans la planification des projets humanitaires, surtout des projets de santé publique,
- Une bonne maitrise de la planification par l'approche ZOPP/PPO,
- Le consultant devra avoir désirable une/des :
- Connaissances et expertises techniques et sectorielles dans les domaines de Santé publique et du social (handicap, social...)
- Connaissances dans la mise en place des systèmes d'accès aux soins de santé (mutuelles de santé, assurance maladie, couverture santé universel...), surtout dans les soins de santé primaires ;
- Connaissance dans les Maladies Tropicales Négligées (MTN), spécifiquement dans des approches intégrées de prise en charge des cas de MTNs ;
- Connaissance dans les mécanismes financement d'achats de performance dans le domaine de la santé
- Expérience dans la région de l'Est du Cameroun ou dans des pays similaires avec une bonne connaissance du mode de vie des populations autochtones vulnérables du Cameroun

## 6. RESPONSABILITE DU CONSULTANT

Le consultant est responsable de :

- La conduite de la mission, atelier de planification
- Développement d'un plan de travail de la session et de la démarche méthodologique
- La restitution des conclusions et les recommandations

- La production du rapport de mission (première version et version finale),
- La couverture des tâches telles que mentionnées dans les TDR.

#### 7. DOCUMENTS A FOURNIR PAR FAIRMED

- Le rapport de l'évaluation à mi-parcours du projet Baka phase 3 (2020 – 2023)
- La note conceptuelle du nouveau projet, phase IV
- La matrice des indicateurs obtenus de la phase 3 du projet
- Les outils PCM de FAIRMED
- La stratégie sectorielle de la santé du Cameroun,
- Le Plan Stratégique National de Lutte Intégrée Contre les Maladies Tropicales Négligées (MTNs) à Expression Cutanée et la Morbidité Liée à la Filariose Lymphatique au Cameroun
- La feuille de route sur les Maladies Tropicales Négligées (MTNs) 2021- 2030 de l'OMS.
- Le document de Stratégie Nationale de Réadaptation à Base Communautaire (SNRBC) du MINAS,
- La stratégie de la Fondation FAIRMED

#### 8. DOCUMENTS A PRESENTER PAR LE CONSULTANT

- Les consultants invités à soumissionner devront fournir les éléments suivants :

##### **Une offre technique comprenant :**

- Une note de compréhension des termes de référence (2 pages),
- La présentation de la méthodologie à utiliser (4 pages),
- Les références et expériences du/des consultant (s) (10 pages maximum),
- La constitution de l'équipe, la répartition des responsabilités entre ses
- Membres et les CV proposés,
- Le calendrier prévisionnel d'intervention ainsi qu'une estimation des charges en hommes/jours,
- Un format des différents outils de gestion de projet
- Un format de rapport d'évaluation de fin de phase de projet.

##### **Une offre financière comportant :**

- Le budget global (Hors Taxe et Toutes Taxes Comprises) et les prix détaillés (honoraires, indemnités journalières, transports, communication et autres.



## 9. PROCESSUS DE SELECTION DU CONSULTANT

Les propositions techniques seront évaluées sur la base de leur conformité aux termes de référence, à l'aide des critères d'évaluation et du système de points suivant :

- Compréhension des TDRs, méthodologie proposée, les outils etc: 35 points
- Expérience, qualification et cohérence de l'équipe et références proposée : 34 points
- Calendrier, présentation d'offre et format de reporting : 6 points.

Chaque proposition conforme se verra attribuer un score technique (St). Une proposition sera rejetée à ce stade si elle ne satisfait pas à des aspects importants des termes de référence, ou n'atteint pas le score technique minimum de 55 points sur 75. La proposition financière la mieux-disante (Fm) recevra un score financier (Sf) de 25 points. Les scores financiers (Sf) des autres Propositions financières seront calculés de la manière suivante :

$$Sf = 25 \times Fm/F$$

- Sf étant le score financier, Fm la proposition la mieux-disante et F le montant de la proposition considérée.

## 10. PRODUITS / LIVRABLES ATTENDUS

- Les produits/livrables attendus sont :
- Un document renseignant sur la méthodologie et les outils à appliquer
- Un descriptif de la méthodologie et des étapes de la démarche proposée,
- Un chronogramme d'activités,
- Outils de gestion renseignés
- Un rapport provisoire,
- Un rapport final avec ses annexes.

Activités	Livrables	Nombre de jour
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Préparation de la mission</li> <li>- Débriefing avec FAIRMED Yaoundé</li> <li>- Prise de contact et organisation sur le terrain</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Méthodes et outils de travail</li> <li>- Connaissance des outils FAIRMED (PCM) et des Documents cité dans les TdRs</li> </ul>	<b>2</b>

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conduite de l'atelier</li> <li>- Appui dans l'élaboration du cadre logique et autres outils de gestion du projet</li> <li>- Appui dans l'élaboration du YPO 2024-2027</li> <li>- Proposition d'un cadre de responsabilités des parties prenantes</li> <li>- Débriefing à FAIRMED Yaoundé</li> <li>- Soumission du rapport de l'atelier</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cadre logique et autres outils de gestion renseignés</li> <li>- Rapport du consultant</li> </ul>	<p>8 (3 jours atelier et 2 jours de voyage) plus les 3 jours en interne</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appui dans la rédaction du Prodoc et du YPO pluri annuel</li> <li>- Soumission du rapport d'appui</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Chronogramme pour rédaction Prodoc et YPO</li> <li>- PRODOC rédigé et disponible</li> <li>- YPO multi-annuel 2024-2027 conçu</li> <li>- Cadre de suivi et évaluation élaboré</li> <li>- Finaliser le renseignements des outils de gestion le cas échéant</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b>7</b></p>
<p style="text-align: center;"><b>Total jours</b></p>	<p style="text-align: center;">-</p>	<p style="text-align: center;"><b>17 jours</b></p>

Durée et lieu de la mission : la durée de la mission est de 17 jours ouvrable. L'atelier de planification aura lieu à Bertoua, pour une période de 5 jours (inclus 2 jours de voyage).

Langue de travail : Français, Anglais

Dépôt de dossiers :

Pour postuler, veuillez envoyer les dossiers à l'adresse suivante : [recrutementscameroun@fairmed.cm](mailto:recrutementscameroun@fairmed.cm) avec la mention «**DAO-Recrutement de consultant-**

**Facilitation de planification-Baka»** dans l'objet de l'email au plus tard  
le 20 octobre 2023 à 12 heures.